

FICHE DE POSTE**Fonctions : Assistant-e ingénieur-e en biologie animale****Emploi-type : Assistant-e ingénieur-e en biologie animale****Catégorie : A****Corps : Examens professionnel exceptionnel Assistant ingénieur****BAP :**

Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service

Présentation de Sorbonne Université

Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire et de recherche intensive. Poursuivant la tradition humaniste de la Sorbonne, elle s'attache à répondre aux enjeux scientifiques du 21^e siècle et à transmettre les connaissances issues de ses laboratoires et de ses équipes de recherche à ses étudiantes et étudiants et à la société tout entière.

Déployant ses formations auprès de 54 000 étudiantes et étudiants dont 4 700 doctorantes et doctorants et 10 200 étudiantes et étudiants étrangers, elle emploie 6 300 enseignantes et enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Sorbonne Université, principalement située au cœur de Paris, dispose d'un potentiel de premier plan et étend sa présence dans plus de vingt sites en Ile-de-France et en régions.

Sorbonne Université présente une organisation originale en trois facultés de « Lettres », « Médecine » et « Sciences et Ingénierie » qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

Missions et activités principales

Mission : Adapter et mettre en œuvre des procédures expérimentales sur l'animal

Activités principales :

- Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire
- Veiller au bien-être de l'animal
- Réaliser et mettre au point des expériences de culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire en adaptant les protocoles
- Effectuer des prélèvements sur animaux en adaptant les protocoles existants
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités du domaine d'étude
- Former techniquement des stagiaires et des étudiants
- Réaliser les mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Préparer, traiter et analyser les échantillons
- Recueillir et mettre en forme les informations nécessaires à la bonne conduite de l'expérimentation : cahier de laboratoire, registres
- Assurer l'interface technique entre l'équipe de recherche et l'animalerie

Autres activités :

-
-

Dans le cadre de ses fonctions, l'agent pourra être amené à partager ses connaissances, à animer des formations internes et à participer à des concours en tant que membre de jury.

Connaissances et compétences*

Connaissances transversales requises :

- Organisation et fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur en France
- Organisation et fonctionnement de Sorbonne Université
- Réglementation applicable à son domaine d'activité professionnelle
- Expérimentation animale (connaissance approfondie)
- Espèces animales concernées (connaissance approfondie)
- Culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Élimination des déchets : réglementation du domaine
- Langue anglaise : B1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Savoir-faire :

- Réaliser des expérimentations sur l'animal Savoir identifier une souffrance animale
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Gérer une banque d'échantillons

Savoir-être :

- Bon relationnel et sens du travail en équipe
- Disponibilité et réactivité
- Organisation et rigueur
- Sens du service public
- ...

*Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)